



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : secretariat.cdtt80@gmail.com

<https://www.cdtt80.com>

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES CLUBS DE LA SOMME
DU 22 JUIN 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des clubs de la Somme affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table, tenue le 22 juin 2024, à la mairie de Domart-sur-La Luce, de 10h00 à 12h30 sous la présidence de Sophie HENON.

Total clubs : 39

Clubs présents : Amiens STT , Villers-Bretonneux PPC, Amiens LL, Albert USOA TT, Abbeville AC, Eppeville TT, Plessier Rozainvillers SC, Puzeaux AAE, Bouzincourt PPC, Pierrepont Sur Avre USL, Moreuil PPC, Ville Le Marcelet-Flixecourt TT, Caix Rosières TT, Poix de Picardie USTT, Domart Sur la Luce TT, Allery TT, Roye PPC, Péronne TT, Longueau ESC, Doullens Bernaville, Proyard TT, Fourdrinoy-Cavillon, Vauchelles, Vignacourt TT, Beauval TT, Mers le Tréport Eu TT, Rue UP, CD Somme

Clubs absents : Feuquières en Vimeu TT, Friville Escarbotin- Belloy TT, Saint Sauflieu, ASL, Flaucourt ASL, Blangy-Bouttencourt SEP, Muille PPC, Dreuil TT, Montdidier PPC, Béthencourt US, Boves ASTT, Rue UP, St Valéry ASTT, Tincourt Boucly FRc, Ribemont/Ancre TT.

POINTAGE DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

22 clubs présents sur les 39 clubs du comité de la Somme affiliés durant la saison 2023-2024. Cela correspond à 74 voix présentes sur 122 voix au total soit la majorité absolue. L'Assemblée Générale ordinaire peut se dérouler normalement.

En préambule de l'assemblée, Sophie HENON souhaite la bienvenue aux représentants des clubs à l'AG des clubs de la Somme qui est particulière pour elle car c'est sa première AG électorale en tant que Présidente.

Sophie HENON présente à sa table M. Régis RECOUPE (Trésorier du comité), M. Didier PIGOT (secrétaire du Comité), M. Georges GAUTHIER (trésorier de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de table) et M. Gérard OLIVARES (nouveau président du CD62) et de M. Marcel GLAVIEUX, président du CDOS.

Elle regrette l'absence de Guillaume DUFLOT, Vice-Président Sports Amiens Métropole, Constance STOYANOV et Yassine Chaib de la SDJES.

La présidente excuse enfin Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, Margaux DELETRE vice-présidente du Conseil Départemental en charge des actions sportives et culturelles ;

M. Gilles ERB, Président de la FFTT, sa secrétaire générale Françoise LAPIQUE, M. Christian BRIFFEUIL (Président de la Ligue HDFTT) et M. Patrick LUSTREMAN, retenus par la dernière réunion du Conseil Fédéral de la saison ;
les présidents de comités, Tony MARTIN Président du CD02TT, Dominique COISNE, président du Nord et Martine DRAY Présidente du CD60TT elle-même retenue par son AG.

Avant de dérouler l'ordre du jour de cette assemblée générale, Sophie HENON fait observer une minute de silence pour honorer la mémoire des pongistes et de leurs proches disparus cette année. La présidente a une pensée particulière pour Cédric Cardon de Muille, Daniel Plinguet de Ham et Dominique Gessler qu'elle a connu enfant.

La Présidente présente ensuite ce qui a été donné aux présidents de club à l'entrée :

=> Une enveloppe contenant un bulletin de vote avec le nombre de voix correspondant à chaque club.

=> Un diplôme pour les équipes qui ont terminé premières de leur poule du championnat départemental par équipes et en phase 3 pour les jeunes.

=> Le fascicule du CD "Reflets de Juin 2024 N°48" qui sera également consultable, sous forme numérique sur le site internet du CD Somme. Elle renvoie à la lecture du sommaire pour avoir une vision globale de tout ce que fait le CD et rappelle l'importance des membres du CD qu'elle remercie pour leur investissement et qui contribue au bon fonctionnement des compétitions départementales. Elle informe l'assemblée qu'en raison de la date précoce de cette AG électorale, qu'il fallait faire avant celle de la Ligue, le 29 juin, elle n'a pu éditer la liste des mutations. Un mail sera adressé aux clubs avec cette page en pièce jointe.

=> A la fin de l'AG, d'autres stickers, des feuilles de matchs vierges et des fascicules pour les dirigeants seront disponibles pour ceux le désirant.

1. ADOPTION DU DERNIER PV D'ASSEMBLEE GENERALE

Le Procès-verbal d'Assemblée Générale 2023 est approuvé à l'unanimité. Christian Boulogne fait remarquer le mauvais usage des initiales dans ce PV. Le secrétaire se charge de le rectifier.

2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En qualité de Présidente, Sophie HENON présente le traditionnel rapport d'activité.

LICENCES

La Présidente rappelle les 5 licences possibles à la FFTT : au-delà des licences classiques compétition et loisir, il faut ajouter la licence Découverte, gratuite un mois qui peut être ensuite transformé en licence classique ; la licence Liberté pour le Ping VR ou en extérieur et enfin la licence Événementielle, gratuite, délivrée par le CD pour participer à 4 manifestations dans l'année.

Elle explique que ces dernières licences peuvent paraître anecdotiques aux yeux du pongiste traditionnel mais elles ne le sont pas par exemple pour le dirigeant de club qui organise une manifestation et qui peut alors « offrir » une licence découverte à chaque participant. C'est

l'occasion pour un club d'attirer du monde dans le mois suivant, à charge pour lui de le fidéliser. Elles ne le sont pas non plus pour celui qui demande une subvention ANS et qui voit dans l'action sur les nouvelles pratiques la case à renseigner sur les licences Liberté.

Et enfin, pour le CD, la licence événementielle montre le dynamisme de notre sport à l'échelle départementale.

L'année dernière, et même celle avant avec Romain Revaux, il avait déjà été noté la nécessité de faire remonter vos listes de personnes touchées lors d'événements tels que portes ouvertes, opération de promotion... Malheureusement cela n'a pas été le cas.

La présidente revient ensuite sur les 1833 licences compétition et loisirs contre 1771 la saison dernière et félicite les clubs de cette hausse.

Cette augmentation et cette envie de jouer se sont vues également dans le nombre d'inscriptions lors des compétitions départementales.

Sophie HENON avait déploré l'an dernier l'arrêt de Combles et de Franvillers et cette année de Fort Mahon. Elle remercie les bénévoles qui ont contribué à la vie de ces clubs jusque-là et rappelle que ce n'est pas facile de faire vivre un club, de mobiliser les troupes, de trouver un entraîneur, de partager une salle et de développer tant le sportif que le convivial.

La saison 2024-2025 commence bien car le CD enregistre un nouveau club, le TTC 80 de Chépy. Sophie HENON lui souhaite la bienvenue au sein du CD et lui offre un petit kit de démarrage. Son représentant la remercie et en profite pour faire une demande à l'assemblée car le club recherche des tables.

CHAMPIONNAT

Sophie HENON dresse un bilan du championnat par équipes adulte qui s'est dans l'ensemble bien déroulé, avec 137 équipes inscrites, soit 9 équipes supplémentaires par rapport à la saison dernière qui avait déjà enregistré 10 équipes supplémentaires.

La Présidente et la commission sportive remercient les clubs pour la remontée rapide des résultats grâce à la montée en puissance de GIRPE.

La Présidente a tenu cette saison à consulter directement les clubs par un google form afin de recueillir leur position sur 2 questions qui revenaient régulièrement dans les discussions.

Concernant le sondage sur un éventuel passage de la formule de 18 à 14 matchs en départementale, 24 réponses sont parvenues = 15 clubs pour le maintien à 18 soit 62,5%, 8 pour (33,3%) et 1 qui ne se prononce pas.

Concernant le sondage sur une éventuelle D4, 14 réponses sont parvenues = 8 clubs pour le contre soit 57,1%, 5 pour (35,7%) et 1 qui ne se prononce pas.

A la question envisageriez-vous l'engagement d'une équipe, seuls 3 clubs ont répondu favorablement : ce qui n'est pas assez pour en faire une poule.

Il n'y aura donc pas de changement la saison prochaine.

En 2023/2024, 50 équipes jeunes ont joué le championnat jeunes en fin de saison (phase 3). Le nombre s'est donc maintenu malgré les difficultés de mobiliser enfants et parents certaines fois. Une fois de plus, le calendrier a été élaboré en faisant commencer les Jeunes en J2, ce qui laisse le temps aux clubs de compter leur effectif. Les 3 phases permettent un vrai brassage et au bout de la 3^o phase, les poules sont homogènes. Des diplômes récompensant aussi les équipes jeunes ont été distribués.

Sophie HENON félicite la commission féminine d'avoir lancé un championnat départemental dans la Somme et les clubs et joueuses d'y avoir adhéré. La formule était souple et a permis 4 inscriptions cette année. Elle souhaite que ce ne soit qu'un début et que grâce à cette formule non contraignante, le CD puisse enregistrer de nouvelles arrivantes.

CRITERIUM FEDERAL

Concernant le Critérium Fédéral, la fréquentation est une fois de plus cette année en augmentation que ce soit chez les seniors que chez les jeunes.

Les poussins/benjamins sont passés de 11 inscrits en 2023 à 17.

Mais globalement, jusqu'à 167 joueuses et joueurs ont participé aux criteriums, échelon départemental. Par année et par tour :

2018/2019 : 68 – 84 – 93 – 91

2021/2022 : 78 – 97 – 119 – 121

2022/2023 : 107 – 130 – 148 – 128

2023/2024 : 150 – 166 – 167 – 163

Sophie HENON rappelle que l'inscription au criterium permet dans le département de s'inscrire gratuitement sur d'autres compétitions. Elle rappelle également que le calendrier des compétitions a été mis sur facebook et se retrouve dans le Reflets. Il a été aussi envoyé aux clubs sous plusieurs formes : tableau excel, format 2 pages pour affichage et visuel thématique. Les correspondants de club sont des maillons importants dans le relais des informations. Malheureusement, il s'est avéré que des licenciés n'avaient pas toujours les informations ou trop tardivement pour s'inscrire à certaines compétitions.

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Concernant les autres compétitions départementales, la présidente rappelle que tous les résultats détaillés et un maximum de photos sont dans le Reflet (et photos en couleur sur le site).

Les compétitions ont attiré une fois de plus de nombreux joueurs.

- 34 inscrits contre 25 l'an dernier au Top détection jeunes
- 113 inscrits aux Finales par classement (contre 80)
- 37 équipes en coupe de la Somme contre 31 équipes en 2023.

Mais cela est moins vrai pour le nombre de joueuses notamment lors du criterium vétéran, des finales par classement ou du championnat de la Somme. L'open féminin est devenu un rdv incontournable pour les féminines du département puisque 43 inscriptions ont été enregistrées en licences compétition et 24 en loisirs contre 59 joueuses l'an dernier sur l'Open Féminin.

Au-delà du chiffre, Sophie HENON rappelle que le CD a eu aussi droit à un beau championnat de la Somme Jeunes qui a vu concourir les meilleurs jeunes du département pour obtenir une place au championnat des HDF. Nous allons essayer cette année de regrouper les jeunes et moins jeunes la même journée afin de créer une belle dynamique comme en 2022/2023.

Le Comité a créé deux nouvelles compétitions cette saison : les interclubs et le tournoi des 500. C'est toujours difficile de faire sa place et la première a été annulée faute de participants. Le tournoi des 500 points, inspiré de l'Oise a quant à lui trouvé son public.

La Présidente tient à remercier les membres du CD et les responsables d'épreuves qui sont là pour rédiger les règlements, pour amener le matériel, pour faire la liaison avec le club hôte et le JA, pour remettre les récompenses...

Elle remercie aussi les JA, toujours volontaires et ne comptant pas leur temps pour faire et refaire les poules, notamment à cause d'absence non excusée le jour j. Le CD a mis à l'honneur l'arbitrage cette année à l'occasion des stages jeunes. Chacun a reçu une formation adaptée à son âge afin de les sensibiliser à l'arbitrage, au respect du règlement et pourquoi pas de susciter de nouvelles vocations. D'ailleurs cette année, la Ligue organisera pendant les vacances de Printemps un stage AJR d'accès des Jeunes aux Responsabilités.

COMMISSION TECHNIQUE

Sophie HENON remercie l'ensemble de la commission technique, Aline et les adultes qui viennent régulièrement encadrer. Elle appelle d'ailleurs les licenciés à venir relancer lors des stages. Les entraîneurs clubs sont aussi les bienvenus pour créer un lien et travailler en coopération. C'est aussi la possibilité de rencontrer les entraîneurs diplômés du département pour discuter préparation et exercices.

Le fruit de la détection et la coopération avec la Ligue commence à se faire sentir sur les résultats des jeunes Samariens.

La Somme a terminé sur la plus haute marche du podium aux Interdépartementaux et notamment première chez les poussins, minimes et cadets. C'est une compétition qui apporte un réel esprit d'équipe et qui soude les différentes catégories. La présidente remercie particulièrement Antoine Huon, Eric Lavoisier, Christophe Harlé, Dimitri Maupin et Guillaume Secq pour leur coaching.

La présidente rappelle que les dates des stages se retrouvent dans le Reflets. Depuis l'an dernier, la saison commence fin août pour les jeunes sélectionnés qui bénéficieront d'un stage de 3 jours. A noter que le stage de Noël est toujours ouvert à tous.

Cette saison, les jeunes se sont entraînés lors des 2 stages en internat avec ceux du pôle espoir ce qui a permis à certains d'entre eux d'intégrer le stage ligue pour l'année.

Au-delà du travail et de la performance sportive, la Présidente note l'ambiance de groupe qui contribue à la fidélisation du groupe. C'est peut-être d'ailleurs cet aspect qui est à l'origine de l'inscription de cadets / juniors cette année aux formations IC et EF qui seront les futurs encadrants de demain !

Cette année a aussi vu l'ouverture de la section TT en partenariat entre le CD, une structure club, l'ASTT et une structure scolaire, St Martin. C'est un plus pour le département et elle espère qu'elle s'étoffe d'année en année.

Le comité a la volonté d'intervenir toujours plus dans les écoles. C'est ainsi 14 écoles, le double de l'an dernier, qui ont bénéficié de l'intervention d'Aline.

INFORMATIONS GENERALES

La Présidente tient à revenir sur les aides possibles aux clubs. La première émanait du CD (mail du 10 avril 2024). Les clubs s'inscrivant à l'été Ping de la FFTT recevront de la part du CD un lot (coupe, tee-shirts) qu'elle remettra en fin d'AG à Villers Bretonneux et Albert.

La deuxième aide venait de la FFTT et concernait le projet « Accueillir plus, accueillir mieux ». Sophie HENON en rappelle les modalités et demande aux clubs pouvant y prétendre de répondre au google form en mettant le CD en copie.

3. PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2023 / 2024

Régis RECOUPE explique que pour la première fois, il ne peut pas présenter les comptes relatifs à la saison car ils ne seront clos qu'au 30 juin.

Il rappelle toutefois que les subventions du conseil départemental ont baissé par rapport à l'année dernière (car le CD en avait eu 2 la même année). Il estime à 60000 € les charges annuelles du CD.

4. BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

N'ayant pas de bilan financier, Régis RECOUPE ne peut présenter du budget prévisionnel. Cela sera fait en septembre.

5. VOTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Sophie HENON rappelle la procédure de vote et les statuts du CD. Le comité directeur se compose de 18 membres. 5 postes sont réservés aux féminines en vertu de la loi de 2014 repris par le règlement fédéral qui précise : si le calcul du quota n'aboutit pas un nombre entier (4,5 dans ce cas), il y a obligation stricte d'arrondir au nombre entier supérieur (soit 5). Ce qui fait 13 postes qui peuvent être attribués à des hommes pour 14 candidatures.

Yves Taté intervient alors. Il demande la possibilité de donner le poste vacant au dernier candidat masculin. Sophie HENON rappelle les statuts et la loi et que ce poste est réservé à une féminine qui pourrait rentrer au cours de l'olympiade. Gérald Olivares et Georges Gauthier confirment qu'ils ont des postes non attribués car réservés à des féminines dans leurs comités respectifs.

Les membres présents déposent ensuite leur bulletin dans l'urne. Sophie HENON demandent alors des volontaires pour aller dépouiller : il s'agit de Delphine Guichard (Longueau), François Pillon (Domart), Ben Moudrik Ahmed Souf (Amiens STT) et Dorothee Trascu (Abbeville)

6. ELECTION DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS POUR L'ANNEE 2024 / 2025

Suivant la proposition du Comité Directeur, Bernard NAUJOKS et Philippe DEROBERT sont réélus à l'unanimité.

7. ECHANGES

Sophie Hénon demande au secrétaire Didier PIGOT s'il a reçu par mail des questions diverses. La réponse est non mais des membres présents en ont :

- Jérôme Beaurain a une question concernant le championnat Féminin : Serait-il possible de décaler cette compétition le Vendredi soir au lieu de Samedi après-midi ?

Réponse : à étudier en fonction du nombre d'équipes féminines engagées pour la saison 2024-2025

- Philippe Derobert informe l'assemblée que le club de Roye sera bientôt délocalisé à la salle omnisport (688 m² pour 12 tables) mais un problème de luminosité demeure. Francis Damay suit le dossier pour le CD.

Sophie HENON rappelle qu'un club organisateur de compétition départementale reçoit 80€ et 4€ par table d'indemnisation. 3300 € ont ainsi été donnés aux clubs cette saison.

- Une question a été posée pour la communication sur les décès de licenciés.

Réponse : l'information doit provenir des clubs

- Sonia Pillon demande comment va se passer la validation du bilan financier pour la saison 2023/2024 et la présentation du budget provisionnel.

Réponse : Sophie HENON demandera l'avis aux membres du CD sur la forme à adopter : soit par une réunion physique ou par visio ? Suite à cela, les clubs seront prévenus courant de l'été.

8. ALLOCUTION DES INVITES

- Gérald OLIVARES (nouveau président du CDTT 62) remercie Sophie HENON pur son invitation et rappelle sa volonté de travailler en commun avec les CD des HDF.

-Georges GAUTIER (Trésorier de la Ligue) ; fait un point sur l'évolution des finances de la Ligue sur ces dernières années. Il explique le fonctionnement de la licence découverte et de la licence dirigeante et félicite Sophie HENON et le CD pour leur dynamisme.

- Marcel GLACVIEUX (Président CDOS) se félicite du dynamisme du comité. Il remercie le CD d'être présent sur toutes les manifestations organisées par le CDOS et souhaite bonne chance à l'équipe nouvellement élue du CDTT 80.

9. REMISE DES RECOMPENSES

Yves TATE, Vice-Président du comité remet les Challenges et les mérites départementaux

Le Challenge Jacques DERANGERE, qui récompense un dirigeant ou un joueur, est attribué à Pierre WIDEHEM (Proyart ASTT)

Le Challenge Emilienne Hardy récompense le club de : SC Plessier-Rozainvillers

Cette année, le Mérite Départemental (Promotion Jacques Hélaïne) est remis à :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - Philip ABBETT | Villers-Bretonneux PPC |
| - Jérôme BEAURAIN | Rue UP |
| - Guillaume CAVEL | Flaucourt ASL |
| - Dominique COLLET | Doullens-Bernaville TT |
| - Sylvain DELIENS | Domart-sur-la-Luce TT |
| - Didier HEUDUIN | Albert USOA TT |
| - Bertrand TRICOTTET | Proyart ASTT |

RESULTATS DES ELECTIONS

Sophie HENON annonce le résultat du vote et leur nomination :

Francis DAMAY : 74

Laurent DEPARIS : 74

Jean-Claude DUBOIS : 66

Sébastien DUPONT : 74

Charlie DUPUIS : 67

Sophie HENON : 74

Guillaume HOUART : 74

Antoine HUON : 65

Éric LAVOISIER : 63

Olivier NECKER : 74

Didier PIGOT : 74

Sonia PILLON : 74

Régis RECOUPE : 74

Isabelle TATE : 66

Yves TATE : 45

Cécile TOILLIER : 74

Jacky WALLET : 54

Pierre WIDEHEM : 74

Les 17 membres présents du CD se retirent alors pour procéder à l'élection du président et du représentant à l'AG de la FFTT.

Sophie HENON est élue à l'unanimité présidente du Comité Départemental de la Somme ainsi que représentant à l'AG de la FFTT, avec pour suppléants Francis DAMAY et Pierre WIDEHEM.

10. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Sophie HENON remercie tous les représentants de club et leur souhaite une excellente saison. Elle clôture la présente assemblée et convie ses membres au pot de l'amitié offert par le Comité.

Sophie HENON, Présidente



Didier PIGOT, Secrétaire Général

